

Développement d'un projet de cohabitation intergénérationnelle Toulouse Métropole soutient l'association "Mieux Ensemble"

En votant une subvention de 5.000 euros lors du conseil le 23 juin 2022, Toulouse Métropole a décidé de soutenir le développement d'un projet de cohabitation intergénérationnelle solidaire mené par l'association « Mieux ensemble ». Il évolue dans un cadre sécurisé, sur la base d'une charte de convivialité et d'un contrat de cohabitation intergénérationnelle, qui fixent les engagements et obligations des parties. L'association organise les rencontres entre les seniors et jeunes intéressés par le dispositif, sélectionne les candidats en fonction des attentes et besoins, repère les profils concordant, formalise la cohabitation, assure un suivi régulier des binômes et intervient en conciliateur si nécessaire.

Depuis sa création en 2012, l'association a accompagné environ 10 binômes constitués de senior et d'étudiant par an. En 2021, 13 binômes ont été accompagnés. Elle souhaite développer la démarche avec un objectif de 15 binômes pour l'année 2022 sur le territoire de la métropole.

Toulouse Métropole soutient la démarche de développement du logement intergénérationnel sous plusieurs formes : résidences intergénérationnelles comprenant des logements individuels avec partage de certains espaces, colocations intergénérationnelles au sein d'un même logement.

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@toulouse-metropole.fr
espacepresse.toulouse-metropole.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

